

Ludovic Ginelli

Carole Barthélémy, 2013, *La pêche amateur au fil du Rhône et de l'histoire. Usages, savoirs et gestions de la nature*, Collection Eaux des villes, eaux des champs, Paris, L'Harmattan, 174 pages.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Ludovic Ginelli, « Carole Barthélémy, 2013, *La pêche amateur au fil du Rhône et de l'histoire. Usages, savoirs et gestions de la nature*, Collection Eaux des villes, eaux des champs, Paris, L'Harmattan, 174 pages. », *Développement durable et territoires* [En ligne], vol. 5, n°3 | décembre 2014, mis en ligne le 05 décembre 2014, consulté le 09 mars 2015. URL : <http://developpementdurable.revues.org/10477>

Éditeur : Réseau « Développement durable et territoires fragiles »
<http://developpementdurable.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :
<http://developpementdurable.revues.org/10477>
Document généré automatiquement le 09 mars 2015.
© Développement durable et territoires

Ludovic Ginelli

Carole Barthélémy, 2013, *La pêche amateur au fil du Rhône et de l'histoire. Usages, savoirs et gestions de la nature*, Collection Eaux des villes, eaux des champs, Paris, L'Harmattan, 174 pages.

Carole Barthélémy

La pêche amateur au fil du Rhône et de l'histoire

Usages, savoirs
et gestions de la nature

Préface de Bernard Picon



L'Harmattan

- 1 Maître de conférences en sociologie au sein du Laboratoire Population Environnement Développement (UMR 151, Aix Marseille Université, IRD), Carole Barthélémy est spécialiste des questions d'environnement et de gestion des ressources naturelles. Tout en intégrant les avancées de ce champ de recherche synthétisées dans deux ouvrages récents (Aspe et Jacqué, 2012 ; Barbier et *al.*, 2012), ses travaux nous incitent à ne pas trop « écologiser » notre regard à propos des pratiques environnementales. L'enjeu est d'importance pour saisir les rapports

sociaux qui se jouent toujours au travers des « usages, savoirs et gestions de la nature », pour reprendre le sous-titre de son ouvrage consacré à la pêche amateur. Celui-ci vient combler une lacune sur la connaissance d'une pratique prisée par environ 1,4 million de Français, mais qui reste très peu étudiée – beaucoup moins que la chasse, pour prendre une pratique de prélèvement d'importance comparable. Mais au-delà de l'usage en question, le propos de l'auteure est « de portée générale », comme l'écrit Bernard Picon (p. 13), qui dirigea sa thèse et signe aujourd'hui la préface de l'ouvrage qui en est issu. Comment interpréter la persistance de pratiques de prédation dans nos sociétés dites « écologisées » ? Telle est la question posée par Carole Barthélémy. Plutôt que d'envisager ces pratiques sous l'angle trompeur de la « tradition », l'auteure démontre ici tout l'intérêt d'une approche socio-historique combinée à l'analyse précise des pratiques et des discours des pêcheurs amateurs contemporains. En pointant les transformations de ce loisir populaire et de sa gestion du XIX^{ème} siècle à nos jours, sa démarche permet de nous distancier d'une lecture éco-centrée de la nature, devenue dominante, pour apporter *in fine* une contribution à l'analyse diachronique des interactions entre les sociétés et leurs environnements.

- 2 L'ouvrage est organisé en deux parties et cinq chapitres. La première partie, structurée en trois chapitres, est consacrée aux transformations substantielles de la gestion piscicole des cours d'eau, de son invention au milieu du XIX^{ème} siècle à nos jours. Quant à la seconde partie, elle montre que ces transformations – en particulier la « gestion par les savoirs » instaurée depuis 1984 – sont des mises à l'épreuve communes pour deux types de pêches amateur pratiquées dans le Rhône mais singulièrement différentes, celle des aloses et celle de la carpe *no-kill*. La conclusion, au titre prometteur, résume la problématique générale structurant le propos : « l'introuvable usager savant et durable ? »
- 3 Le premier chapitre retrace « l'invention d'une gestion socio-naturelle » (1849-1941) des poissons et des cours d'eau, impulsée avec le concours actif de l'Académie des sciences, et qui consistera en un repeuplement piscicole systématique des cours d'eau. Il s'agit alors de cultiver « de l'eau comme de la terre », selon la représentation de la nature alors en cours. Motivée par un souci d'alimentation publique, cette gestion est aussi à l'origine d'une jurisprudence sur les pollutions industrielles des cours d'eau (1859) et permet la structuration de la pêche amateur au plan national. Cette dernière est encouragée par les élites d'une France industrielle, qui voient dans la pêche un loisir « moral » pour les classes laborieuses et dangereuses. Mais la pêche est victime de son succès. Encouragée dans une optique de contrôle social, elle doit à son tour être maîtrisée pour éviter le dépeuplement piscicole et préserver la qualité des cours d'eau. Ce sera l'objectif de la loi sur l'eau de 1941, inaugurant une nouvelle ère.
- 4 Le deuxième chapitre est consacré à cette période de « sacralisation gestionnaire du pêcheur » (1941-1981), durant laquelle la gestion piscicole pleinement instituée, pensée pour l'usage et par l'usager, est financée dès 1943 par la mise en place d'une taxe de pêche. Les organismes historiques – comme le Conseil Supérieur de la Pêche fondé en 1957 – en charge de cette gestion mi-étatique, mi-associative, datent aussi de cette époque. En créant l'Union nationale de la pêche en 1947, les pêcheurs se constituent également en groupe de pression politique pour faire évoluer la législation de façon particulièrement efficace lors de la loi sur l'eau de 1964. Notons que ce modèle fédéral est similaire à celui mis en place au même moment pour la « cogestion sectorielle » de la chasse (Darbon, 1997), et que, comme lui, est remis en cause à partir des années 1980, à la faveur de nouvelles préoccupations environnementales.
- 5 Ce basculement, que l'auteure date de 1984, alors qu'est promulguée une nouvelle loi sur l'eau, est l'objet du troisième chapitre, « Quand le poisson détrône le pêcheur ». Par rapport à la loi sur la pêche de 1941, la logique est diamétralement opposée. Il ne s'agit plus de gérer les cours d'eau et les ressources piscicoles pour assurer la gestion sociale de la pêche (en repeuplant artificiellement les cours d'eau et en empêchant le braconnage) mais de « *faire en sorte que cet usage participe à la gestion équilibrée des ressources naturelles* » (p. 73), autrement dit, de mettre la pêche et les pêcheurs au service de l'écologie des cours d'eau. Le changement de paradigme est à nouveau repérable dans les remaniements structurels, tels le transfert des organismes de gestion du ministère de l'agriculture à celui de l'environnement (créé en 1971) et le redécoupage des territoires en bassins hydrographiques selon une logique écologique. De

nouveaux savoirs et de nouveaux acteurs sont sollicités dans la gestion éco-systémique des milieux piscicoles, confirmée par les lois sur l'eau de 1992 et 2006, cette dernière instaurant l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA) en remplacement du Conseil Supérieur de la Pêche.

- 6 La seconde partie de l'ouvrage est consacrée à la mise à l'épreuve que représente cette gestion environnementale pour les pêcheurs amateurs. La démarche défendue ici consiste à produire en premier lieu une analyse de l'usage en tant que tel : « *il s'agit de laisser parler ces pratiques populaires de pêche hors du prisme écologique dans lequel on les enferme un peu trop facilement* » (p. 157). C'est là un préalable indispensable pour expliquer, dans un second temps, les logiques sociales qui président aux positionnements des pêcheurs envers les orientations environnementales.
- 7 Cette partie s'ouvre par le chapitre 4, consacré aux pêcheurs d'aloses du Rhône, que l'auteur a suivis et observés durant deux ans. On y apprend que la pêche des aloses s'insérait, au moins jusque dans les années 1960, dans un ensemble de pratiques « populaires » et localement significatives d'exploitation des ressources du fleuve et qu'aujourd'hui encore, cette pêche a pour ses adeptes une signification identitaire. La pêche et la consommation d'aloses, à forte composante technique (valorisation du système D et de la récupération de matériaux, techniques de cuisson particulières) sont ainsi analysées comme autant d'occasions de « rupture avec les pratiques alimentaires contemporaines » (p. 100-101), et d'échappatoires voire de résistance à la société marchande. Mais autour de cet usage de la nature, tout a changé ou presque. Pour continuer leur activité, les pêcheurs ont dû composer avec l'aménagement du Rhône en « migrant » en aval. Qui plus est, le fleuve et les aloses suscitent l'intérêt des scientifiques et des gestionnaires avec lesquels les incompréhensions sont multiples. Pêcheurs et scientifiques ont certes en commun une pensée systémique, mais avec la gestion « technico-écologique » (p. 114) inaugurée en 1984, les pêcheurs n'ont plus le rôle central qui était le leur dans la période antérieure. Partant des liens des pêcheurs d'aloses aux poissons et au fleuve, Carole Barthélémy avance des résultats importants, dont la généralité mériterait d'être testée à propos d'autres usages récréatifs de la nature. Irréductible à l'acte de prédation, la pêche amateur est analysée comme un ensemble de pratiques exprimant un rapport « populaire » à la nature dans un espace social singulier, un entre-soi masculin près du fleuve. Par la « *maîtrise de [leur] environnement naturel, matériel et alimentaire et la capacité d'être acteur du début à la fin du processus* » (p. 117) ces pêcheurs membres des catégories sociales modestes peuvent alors exprimer des valeurs et des idéaux généralement entravés dans les autres sphères de leur vie sociale. Voilà un résultat décisif pour expliquer la résistance de ces usagers de la nature envers la gestion éco-systémique. À partir d'une initiative environnementale précise – le remplissage d'un carnet de prises par les pêcheurs d'aloses – portée par un gestionnaire local, Carole Barthélémy montre pourquoi « l'idéologie gestionnaire » est relativement utopique lorsqu'elle postule la participation « naturelle » et inconditionnelle des pêcheurs d'aloses à la gestion scientifique des ressources piscicoles. Le suivi scientifique, pour être possible, n'a guère d'autres choix que de composer avec les pêcheurs et leurs savoirs, sans quoi ceux-ci refusent de participer.
- 8 Le chapitre 5, « Chevaliers de la carpe » se penche sur une autre pêche amateur du Rhône, la pêche de la carpe *no-kill*, singulièrement différente de la première. Mis à part le Rhône, tout ou presque oppose ces deux activités : les pêcheurs d'aloses sont des ruraux plutôt âgés quand les carpistes sont plutôt jeunes et urbains ; les premiers consomment leurs prises quand les seconds les relâchent ; et la pêche *no-kill*, inventée dans les années 1980, s'est développée en marge des associations locales de pêche. En développant une éthique morale et sportive du « vrai carpiste », ces pêcheurs-là se construisent une identité alternative et revendiquent une pratique respectueuse de l'environnement. L'auteur interroge ce positionnement, en faisant remarquer que le *no-kill* est une éthique sportive qui résulte de la non-consommation des carpes, à la manière d'une justification *a posteriori*. Dans nos sociétés sensibles au bien-être animal, tuer un poisson non-comestible peut être jugé inconvenant, d'où la nécessité de le relâcher au terme de l'affrontement ludique avec l'animal et d'inventer un sens à cette pratique. Ces pêcheurs revendiquent aussi un rôle d'écologistes « de terrain », mais il s'agit plutôt d'une

requalification de leur mise en ordre domestique des lieux de pratique (nettoyage des berges, etc.). D'ailleurs, ils opposent leur écologie « pratique » confortée par leur éthique sportive et leur action concrète, matérielle et répétée dans la nature à l'écologie qu'ils qualifient de « technocratique » et ou de « politique ». On le voit, l'écologisation ne va pas de soi, y compris pour des acteurs sociaux qui, comme les pêcheurs *no-kill*, se qualifient « d'écologistes de terrain ».

- 9 Terminons sur la thèse qui traverse l'ouvrage. Loin d'être anodins, ces pratiques et les savoirs associés que Carole Barthélémy qualifie quelquefois de « populaires » permettent de réaliser, dans des espaces sociaux particuliers et au moyen de la technique (mise au service d'un idéal de combat sportif et chevaleresque avec l'animal, ou de l'incorporation chez les pêcheurs d'aloses), des idéaux d'autonomie sociale et de maîtrise de leur environnement difficilement accessibles dans les autres sphères sociales pour ces usagers, membres de catégories sociales plutôt modestes. Même employé à bon escient comme ici, le qualificatif « populaire » reste délicat à manier, en raison de sa difficile objectivation et de sa connotation, valorisante ou péjorative selon les cas. Aussi, nous suivrons plus volontiers l'auteure lorsqu'elle précise (p. 71) que ces pêcheurs exercent tous des professions techniques affaiblies au sein de notre société tertiaisée (ouvriers qualifiés, contremaîtres) ou lorsqu'elle suggère, en conclusion, une piste pour renouveler nos approches des classes sociales en s'inspirant de Luc Boltanski (2009). Celui-ci retient le critère de la « maîtrise de soi » comme critère dans sa classification sociale des individus, en distinguant ceux qui maîtrisent leur vie et celle d'autrui, ceux qui maîtrisent uniquement leur vie, et enfin ceux qui n'en ont pas la maîtrise. Suivant cette idée, il faudrait davantage tenir compte, dans la gestion des espaces naturels, du rôle social de ces usages de la nature pour les catégories sociales les moins autonomes, à savoir une possibilité de mise en marge temporaire, volontaire et symbolique vis-à-vis de la société salariale et marchande. Certes, le point d'équilibre entre gestion écologique et usages sociaux de la nature n'est pas aisé à définir, mais les travaux actuels à propos des effets sociaux des politiques environnementales ouvrent des pistes des plus stimulantes qui permettraient, à n'en pas douter, une meilleure appropriation des entreprises d'écologisation à l'œuvre dans de nombreux domaines. Plutôt que de se focaliser sur des pratiques prises isolément, Jean-Baptiste Comby (2013) ou encore Jean-Louis Fabiani (2013) plaident pour une approche évaluant l'impact environnemental des *styles de vie* des différentes catégories sociales. Prenant le cas de cabanons de camarguais détruits de façon discutable au nom de l'environnement, Bernard Picon (2008, p. 214-222) pointe quant à lui le risque majeur d'occulter par de telles mesures – symboliques – des menaces environnementales de premier plan, localement patentes (risques industriels, inondations), et de générer des injustices environnementales (Deldrève et Candau, 2014, à paraître).

Bibliographie

- Aspe C. et Jacqué M., 2012, *Environnement et société. Une analyse sociologique de la question environnementale*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme/Quae.
- Barbier R., Boudes P., Bozonnet J.-P., Candau J., Dobré M., Lewis N. et Rudolf F., 2012, (coord.), *Manuel de sociologie de l'environnement*, Presses de l'Université Laval.
- Boltanski L., 2009, *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Gallimard.
- Comby J.-B., 2013, « Comment l'"écocitoyenneté" conforte un ordre social inégalitaire et peu écologique », 5^e Congrès de l'Association Française de Sociologie, Nantes, 2-5 septembre 2013.
- Darbon D., 1997, *La crise de la chasse en France. La fin d'un monde*. Paris, L'Harmattan.
- Picon B., 2008 [1978], *L'espace et le temps en Camargue*, 3^e édition revue et augmentée, Actes Sud.
- Deldrève V. et Candau J., 2014 (à paraître), *Produire des inégalités environnementales justes ?*, *Sociologie*.
- Fabiani J.-L., 2013, « Réforme de soi et injonctions environnementales », 5^e Congrès de l'Association Française de Sociologie, Nantes, 2-5 septembre 2013.

Pour citer cet article

Référence électronique

Ludovic Ginelli, « Carole Barthélémy, 2013, *La pêche amateur au fil du Rhône et de l'histoire. Usages, savoirs et gestions de la nature*, Collection Eaux des villes, eaux des champs, Paris, L'Harmattan, 174 pages. », *Développement durable et territoires* [En ligne], vol. 5, n°3 | décembre 2014, mis en ligne le 05 décembre 2014, consulté le 09 mars 2015. URL : <http://developpementdurable.revues.org/10477>

À propos de l'auteur

Ludovic Ginelli

Ludovic Ginelli est sociologue, ingénieur d'études à l'Irstea de Bordeaux. Dans le cadre d'une thèse en cours, ses travaux actuels portent sur les loisirs de nature et leur mise à l'épreuve par des entreprises d'écologisation à l'œuvre dans divers contextes (sociabilités ordinaires, création d'espaces protégés).

Droits d'auteur

© Développement durable et territoires
